Notre-Dame-de-la-Paix
Comté de Papineau
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL
Séance extraordinaire
29 juillet 2025 à 18 h 30

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire ce 29 juillet 2025, à 18 h 30.** Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Johanne Larocque, siège #3
Maryse Cloutier, siège #4
François Gauthier, siège #5

Conseiller absent : Guy Whissell, siège #1
Stéphane Drouin, conseiller #2
Andrée-Anne Bock, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale et Greffière-trésorière, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

La Mairesse, madame Myriam Cabana, soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture.

O U V E R T U R E D E L'A S S E M B L É E

1. Ouverture de la séance

250729-01

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Cloutier

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte à 18h49;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

2. Adoption de l'Ordre du jour

250729-02

O R D R E D U J O U R

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
   4.1 Mandat pour un biologiste – remplacement d'un ponceau
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé;

QU'il y ait dispense de lecture et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

3. Règlement

4. Résolutions

4.1 Mandat pour un biologiste – remplacement d'un ponceau

250729-03

CONSIDÉRANT que des travaux de réparation ou remplacement de ponceau devront être effectués dans le rang Thomas afin de corriger une problématique de drainage;

Il est proposé par monsieur le conseiller Francois Gauthier

QUE l'offre de service de monsieur Nicolas Wampach, biologiste, au montant de 2 500$, taxes en sus, soit acceptée tel que déposée.

Adopté à l'unanimité des Conseillers présents.

5. Période de questions

Il y a eu aucune question

Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière

Je, soussignée, Cathy Viens, Directrice générale et Greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

(Signé) Cathy Viens
Cathy Viens
Directrice générale et Greffière-trésorière

6. Levée de l'assemblée

250729-04

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Larocque

ET RÉSOLU que la séance soit levée à 18h53.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(signé) Myriam Cabana
Myriam Cabana, Mairesse

(signé) Cathy Viens
Cathy Viens, Directrice générale
et greffière-trésorière